



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION ET RECHERCHE
EN TRAVAIL SOCIAL

VOUS SOUHAITEZ FAIRE LA FORMATION ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL POUR OBTENIR UN DIPLÔME D'ÉTAT (SPÉCIALITÉ AIDE À DOMICILE)

EN ÉTANT RÉMUNÉRÉ(E) : CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION OU CONTRAT D'APPRENTISSAGE*

Formation de 12 mois : consulter notre site internet
http://www.imf.asso.fr/pages/?page_id=99

Avantages :

- formation en alternance, associant formation pratique en relation avec la qualification recherchée, et formation théorique dans un organisme de formation
- vous êtes rémunéré(e) pendant votre formation

Rémunération contrat pro :

La rémunération minimale à verser au bénéficiaire du contrat de professionnalisation est fixée en pourcentage du SMIC* ou du minimum conventionnel :

- Jeune de moins de 21 ans : au moins 55% du SMIC (au moins 65% du SMIC lorsque le bénéficiaire est titulaire d'une qualification au moins égale à celle d'un baccalauréat professionnel ou d'un titre ou diplôme équivalent).
- Jeune de 21 à 25 ans : au moins 70% du SMIC (au moins 80% du SMIC lorsque le bénéficiaire est titulaire d'une qualification au moins égale à celle d'un baccalauréat professionnel ou d'un titre ou diplôme équivalent).
- Demandeur d'emploi de 26 ans et plus : au moins le SMIC ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire.

Rémunération contrat apprentissage :

L'apprenti reçoit un salaire dont le montant dépend de son âge et de son année de formation. Ainsi, les étudiants en alternance peuvent obtenir un salaire de 43 à 53% du SMIC.

MONTANT SMIC POUR 35 HEURES AU 1.1.2020 : 1 219 € NET



*Possibilité de faire la formation aussi par la voie initiale-Financement Régional

ILS RECRUTENT

AMFD - 37 rue Saint Sébastien - 13286 Marseille 06 Cedex 06

ADAR Provence - 300 chemin de la Croix Verte - Cs 80375 - 13097 Aix en Provence cedex 02

ABCD Saint Joseph - 9-11 Boulevard Sakakini - 13004 Marseille

TCA 13 - PA des Milles -85 Rue Pierre Berthier - Le Pilon du Roy Bât C - 13290 Aix en Provence

**PRENEZ CONTACT AVEC LE SERVICE ICO DE L'IMF : imfinfos@imf.asso.fr
04 91 24 61 12**

Siège social

IMF, 50, rue de Village
CS 20109
13294 Marseille cedex
tél. : 04 91 24 61 10
fax : 04 91 47 52 15
imfinfos@imf.asso.fr
www.imf.asso.fr

Unité de formation Marseille

IMF, 13, rue Chape
CS 20109
13294 Marseille Cedex
tél. : 33 (0)4 91 36 51 30
fax : 33 (0)4 91 36 51 39
unite.chape@imf.asso.fr

Unité de formation Avignon

IMF, Hamadyade - Bat B
55 allée Camille Claudel - BP 71226
84911 Avignon cedex 9
tél. : 33 (0)4 32 40 41 80
fax : 33 (0)4 32 40 41 88
unite.vaucluse@imf.asso.fr

Antenne de formation Arles

IMF, 12 chemin du Temple
13200 Arles
tél. : 33 (0)4 90 99 08 74
unite.arles@imf.asso.fr